

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 3 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 3 avril à 17h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), François NOURRY (P. Mme BÖRNER), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES – DECISIONS BUDGETAIRES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - VOTE/MODIFICATIONS

DEL20230403_09	Présents : 25	Pouvoirs : 4	Abstentions : 9	Suffrages exprimés : 20	Pour : 20	Contre :
----------------	---------------	--------------	-----------------	-------------------------	-----------	----------

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 30/03/2023

Il est nécessaire de revoir la programmation de certains travaux déjà engagés ou en passe de l'être et d'inscrire le montant des crédits de paiements au titre de l'exercice 2023.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés¹** de voter les autorisations de programme suivantes et d'inscrire les sommes correspondantes en dépenses et recettes au budget primitif de l'année concernée :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)						
Budget 2023 - Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)						
N° Dél.	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP	
		Pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2022	Révision AP exercice 2023	Total AP cumulé exercice 2023	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	CP ouverts exercice 2023 sans les reports
Dépenses						
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000,00 €	-	751 000.00 €		0.00 €
7	2 ^{ème} SALLE CABIEU	1 450 000,00€	-	1 450 000.00 €	900 000.00 €	380 000.00 €
8	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 720 000,00 €	-	2 720 000.00 €	1 500 000.00 €	1 020 000.00 €

¹ MM Chauvois (+ pouvoir de Mme Naudot), Meslé, Tison, Gsell, Besombes et Mmes Segaud Castex et Börner (+ pouvoir de M. Nourry) s'abstiennent.

9	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	120 000,00€	-	120 000.00 €		24 000.00 €
22-1 6.12/9	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	3 000 000,00€	-700 000,00€	2 300 000.00 €	195 000.00€	300 000.00 €
22-2 7.12/9	RENOVATION TENNIS COUVERTS	3 000 000,00€	-	3 000 000.00 €	40 000.00 €	300 000.00 €
22-3 8.12/9	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	572 000€	-	572 000.00 €	97 187,00€	350 000.00 €
22-4 9.12/09	REHABILITATION AIRE CAMPING- CARS	350 400€	-	350 400.00 €	50 000,00€	300 400.00 €
23-1 5.16/01	OPERATIONS FAÇADES	300 000.00 €	-	300 000.00 €		50 000.00 €
Total						2 724 400.00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL
Affichée le - 7 AVR. 2023
Certifiée exécutoire le